



Infos Veau

Mars-Avril 2025 - n° 133

L'actualité de la filière veau de boucherie de MSD Santé Animale

Au Québec



Il y a un an, le jeune veau mâle Prim'Holstein français de 50 à 60 kg se négociait en moyenne à 153€, 140€ il y a 6 mois et aujourd'hui les intégrateurs doivent investir 290€ pour avoir le même veau. Il n'y pas que dans notre pays que notre filière doit subir les augmentations du prix des jeunes veaux laitiers depuis plusieurs semaines. En 2 ans, le prix du veau laitier Québécois a été multiplié par 5. En mars dernier, il valait 11\$ canadiens/lb vif contre 6\$ début 2024, ce qui équivaut à environ 15€ le kg vif. L'embellie du marché du jeune veau laitier québécois vient en partie du continent nord-américain qui souffre d'un manque de veau comme c'est le cas en Europe. Pour combler le manque de veaux de boucherie, les parcs d'engraissement nord-américains se sont donc tournés vers les veaux croisés québécois avec un impact sur la production de veau de lait au Québec qui a baissé de 11% en 2024. Aux Etats-Unis, cette même production a baissé de 16%. La dernière cotation 2025 du veau de lait québécois affichait un peu plus de 10€ le kg de carcasse contre 7,60€ en France.

EN SAVOIR PLUS

PNACC ???

Le 3ème Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC-3) a été présenté le 10 mars dernier. Il compte 52 mesures dont certaines concernent l'agriculture avec la réalisation d'une étude prospective et d'une cartographie sur le thème « A quoi pourrait ressembler la production agricole et aquacole résiliente bas-carbone en France en 2050 ? ». Une autre étude sera lancée sur les conséquences de la montée du niveau de la mer pour l'agriculture. Le plan prévoit aussi la réalisation d'un diagnostic modulaire pour évaluer la vulnérabilité des exploitations au moment de l'installation et de la transmission et comprendra en particulier un stress-test climatique à horizon 2050. Pour l'élevage et plus en lien avec notre filière veaux de boucherie, le PNACC prévoit de mettre en place des parcours vers l'extérieur pour les animaux lors de fortes chaleurs et de réfléchir à la récupération des eaux de pluie de toiture des bâtiments agricoles pour l'abreuvement des animaux. Le document ne comporte pas plus de détails mais on est en droit de s'attendre à de possibles évolutions des pratiques au sein de notre production. Un plan d'adaptation et de continuité de l'activité des élevages et des entreprises aux activités connexes à l'élevage est également en réflexion.

EN SAVOIR PLUS



Rapport de recherche

INTERBEV a publié courant février son dernier rapport de recherche. Il fait état notamment des travaux en cours effectués à la demande de l'interprofession pour les différents maillons des filières. Plusieurs études concernent notre filière veau de boucherie avec notamment des travaux réalisés sur l'utilisation de l'eau et les énergies renouvelables mais également sur l'hygiène et la sécurité sanitaire en abattoirs. Une autre étude concerne les intérêts et les limites de l'utilisation du PRG (Pouvoir de Réchauffement Global) dû aux émissions de gaz à effet de serre provenant des animaux.

Plus d'infos

Hiver ou été ?



Selon les résultats d'une étude publiée dans le Journal of Dairy Science et réalisée sur 18 000 vaches laitières aux Etats-Unis, les animaux nés pendant la saison « fraîche », (décembre à mars) ont des carrières de production plus longues que les animaux nés pendant la saison « chaude » (juillet à septembre). En Floride, 72% des vaches ayant 5 lactations sont nées pendant la période fraîche et seulement 28% pendant la période estivale. En Californie, les mêmes effets ont été observés mais à un degré moindre. Les vaches nées en été sont plus souvent reformées pour des problèmes de santé que les vaches nées en hiver. Les chercheurs ont par ailleurs montré que les veaux exposés au stress thermique en fin de gestation ont une production laitière inférieure de 19% lors de leur première lactation et qu'ils transmettaient même cette baisse à leur progéniture. A l'heure où le réchauffement climatique est dans tous les esprits, il pourrait être intéressant pour notre filière d'étudier les effets du stress thermique durant la gestation des vaches sur les futures performances des veaux dans nos ateliers.

EN SAVOIR PLUS



MSD
Santé Animale

Consommation d'énergie



L'IDELE a mis en ligne début mars son référentiel 2024 pour la consommation d'énergie en élevages herbivores. L'étude a porté sur les énergies directes (carburant, électricité, gaz...) et les énergies indirectes (engrais, aliments). Les résultats sont présentés à l'échelle de la filière et pour chaque système de production. Pour notre filière, l'alimentation représente plus de 90% de la consommation d'énergie totale des élevages avec 18 680 mégajoules par place dont uniquement 6% pour les aliments solides, le reste étant lié à la reconstitution du lait. Côté électricité en tant qu'énergie directe (ventilation...), la médiane se situe à 61 kWh par place et par an. L'étude a également permis d'observer plus de 100% d'écart entre les élevages économes et les élevages énergivores pour l'électricité et le gaz. Les systèmes biomasse et méthanisation sont les plus efficaces pour diminuer les consommations de gaz avec plus de la moitié des élevages pour lesquels il n'y a pas besoin d'appoint au gaz. Pour le solaire thermique, l'apport du solaire est beaucoup plus faible et ne permet une diminution de la consommation en gaz que de 20%. Une étude intéressante à consulter avant d'investir dans un nouveau système de production d'énergie.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Le Tribunal des activités économiques de Paris a condamné le 27 février dernier Beyond Meat à cesser immédiatement l'utilisation de plusieurs éléments dans sa communication et son marketing. Le fabricant ne peut plus utiliser le terme "viande" pour décrire ses produits à base de protéines végétales, mais il peut continuer à utiliser des dénominations liées à la viande tels que Burger, Haché, Steak, Nugget... La société doit également retirer le logo de la vache verte de l'ensemble de ses emballages et supports de communication sur des produits qui ne sont ni de la viande ni du lait et cesser immédiatement toute communication assimilant ses produits à de la viande ou incluant des comparaisons subjectives avec celle-ci. Cette décision fait suite à la décision du Conseil d'Etat en janvier dernier d'annuler deux décrets interdisant de nommer les produits comportant des protéines végétales par des termes de boucherie, de charcuterie et de poissonnerie.

C'est nouveau !



DS France a mis en ligne début mars le 1^{er} épisode des podcasts « Echo santé des élevages ». Destinés aux acteurs de l'élevage, les podcasts permettent de mieux comprendre les maladies qui touchent les élevages et les solutions pour les prévenir. Le 1^{er} épisode consacré aux maladies vectorielles est animé par Stéphan Zientara, expert à l'Anses. Il explique comment les maladies vectorielles arrivent sur le sol français et pourquoi leur propagation s'accélère. Il revient également sur le rôle de l'Anses dans la gestion de ces maladies. Le second podcast est consacré aux culicoides avec l'intervention de Claire Garros, chercheuse au Cirad. Cette série de podcast est disponible sur plusieurs supports : Spotify, LinkedIn...

[EN SAVOIR PLUS](#)

Export



Au 23 mars dernier, 66 000 jeunes veaux irlandais ont été exportés, (+5% vs 2023).

La principale destination reste l'Espagne avec 26 000 veaux suivie de très près par les Pays-Bas (23 000 veaux contre 47 000 veaux en 2022). Les Irlandais sont inquiets du plan néerlandais Veal Forward annoncé l'année dernière et qui pourrait leur fermer ce marché à terme. Il prévoit que les exportations de veaux d'Irlande et d'autres États membres ne seront possibles vers les Pays-Bas en 2026 que sous réserve du respect de certaines règles dont l'alimentation des veaux 2 fois par jour avec un intervalle maximum de 14 heures entre deux repas, ce qui impliquerait que les veaux irlandais soient nourris sur le ferry. A cela s'ajoutera en 2030, l'obligation de transporter les veaux dans des camions fermés avec ventilation mécanique.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Agritech Pour la 3^{ème} année consécutive, KPMG et La Ferme Digitale ont présenté un état des lieux des levées de fonds réalisées par les start-ups de l'Agritech et de la Foodtech en France en 2024. Malgré une contraction totale des levées de fonds, 315 M€ soit -36%, plusieurs signes indiquent que le secteur de l'agriculture et de l'alimentation évolue vers des solutions durables et innovantes. L'année 2024 a surtout été marquée par une progression des investissements dans les secteurs des biosolutions (biocontrôle et biostimulants) et de la robotique et l'automatisation. Bonne nouvelle pour nos filières animales et notre filière veau de boucherie, les investissements dans la recherche de protéines alternatives ont été divisés par 3 en 2024 passant de 304 millions d'euros en 2023 à seulement 87 millions l'année dernière. La recherche de protéines alternative représentait en 2023, 61% des investissements globaux contre seulement 27% en 2024.

[EN SAVOIR PLUS](#)**MSD**

Santé Animale